



القرض العقاري و السياحي
Credit Immobilier et Hôtelier

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER – CIH

Société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 2.182.336.300 dirhams
Siège social : 187, Avenue Hassan II – CASABLANCA RC Casablanca n°203

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Les actionnaires du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER sont convoqués au siège social, 187, Avenue Hassan II – Casablanca, en Assemblée Générale Mixte.

Le Jeudi 28 mai 2009 à 11 Heures

à l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1. Examen du rapport de gestion du Directoire au titre de l'exercice clos le 31/12/2008 ;
2. Examen des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes arrêtés au 31/12/2008 ;
3. Examen du rapport des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2008 ;
4. Examen et approbation des comptes clos au 31/12/2008 ;
5. Affectation du résultat ;
6. Approbation des Conventions prévues par l'article 95 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes ;
7. Quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux commissaires aux comptes ;
8. Allocation des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance ;
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

A titre Extraordinaire :

10. Augmentation du capital par conversion de dividendes à distribuer ;
11. Transformation en Société Anonyme à Conseil d'Administration ;
12. Adoption des nouveaux statuts

A titre Ordinaire :

13. Constatation de la démission du Conseil de Surveillance et du Directoire et quitus ;
14. Nomination des administrateurs.
15. Questions diverses

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont inscrits au registre des actions nominatives à leur nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Pour les actionnaires titulaires d'actions au porteur, la participation à cette Assemblée est subordonnée au dépôt au siège de la Banque des actions au porteur ou la présentation d'un certificat de blocage des titres délivré par l'établissement dépositaire de ses actions et ce, cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance au siège social, dans le délai requis par la loi avant la tenue de l'Assemblée, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Dans le délai de dix jours à compter de la publication du présent avis, les actionnaires, réunissant les conditions de l'article 117 de la loi 17-95, ont la faculté de requérir, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social, l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 2009 A 11 H

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Directoire, des observations du Conseil de surveillance et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2008, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties.

En outre, l'Assemblée Générale approuve les comptes sociaux de l'exercice 2008, faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 404 120 MDH, ainsi que les comptes consolidés du groupe CIH tels qu'ils ont été établis et présentés.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2008.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2008 comme suit :

LIBELLES	MONTANT en DH
Bénéfice de l'exercice	404 120 348
Réserve légale	20 206 017
Report à nouveau bénéficiaire exercice antérieur	68 552 421
Nouveau solde formant un bénéfice distribuable	452 466 752
Sommes bénéfices distribuables aux actionnaires à raison de 18 DH par action.	392 820 480
Le solde est affecté en totalité au compte report à nouveau	69 646 272

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1er juillet 2009 en numéraire pour les actionnaires n'ayant pas opté pour la conversion en action prévue à la huitième résolution prise à titre extraordinaire.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 95 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, approuve les conclusions dudit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle, pour une durée de trois exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le mandat des Commissaires aux Comptes Coopers & Lybrand Maroc représenté par M. Abdelaziz Al Mechatt et Deloitte Audit représenté par M. Fawzi Britel.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Obaid AMRANE, Directeur Général de GCE Maroc, décidée par le Conseil de Surveillance du 01 juin 2007, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Pierre Mathieu DUHAMEL, démissionnaire, et ce



القرض العقاري و السياحي
Credit Immobilier et Hôtelier



القرض العقاري و السياحي
Crédit Immobilier et Hôtelier

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER – CIH

**Société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 2.182.336.300 dirhams
Siège social : 187, Avenue Hassan II – CASABLANCA RC Casablanca n°203**

pour la période restant à courir du mandat de ce dernier.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la remise du mandat de Président du Directoire au Conseil de Surveillance par M. Khalid ALIOUA et ratifie sa cooptation en tant que Vice Président du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. Ali Harraj du Conseil de Surveillance et prend acte de sa désignation en tant que Président par intérim du Directoire.

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Mustapha LAHBOUBI en qualité de membre du Conseil de Surveillance, représentant permanent de Massira Capital Management en remplacement de Monsieur Ali HARRAJ démissionnaire, et ce pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer pour l'exercice 2008, une somme globale fixée à 600 000 Dirhams, à titre de jetons de présence en faveur des membres du Conseil de Surveillance.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de procéder à une augmentation de capital à souscrire par voie de conversion des dividendes à distribuer.

Toutefois, cette augmentation ne sera réalisée que si les montants souscrits dépassent le seuil de 250 Millions de Dirhams (deux cents cinquante millions de dirhams)

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil de Surveillance et après approbation préalable du Ministre de l'Economie et des Finances et de Bank Al Maghrib décide de modifier le mode de gouvernance de la société et de la transformer en Société Anonyme à Conseil d'Administration, avec effet immédiat.

A compter de ce jour et conformément à l'article 216 de la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle qu'elle a été modifiée et complétée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008, la société sera désormais régie par les dispositions du Titre III Chapitre I de ladite Loi relatives à la société anonyme à Conseil d'Administration.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet des statuts de la société sous forme de Société Anonyme à Conseil d'Administration, adopte, article par article, puis dans son ensemble, le texte des statuts de la société sous sa forme nouvelle. Les nouveaux statuts de la société demeureront annexés au procès verbal de la présente assemblée.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, aux fins :

- De réaliser l'augmentation de capital par conversion des créances certaines, liquides et exigibles représentant les dividendes décidés par l'AGO du 28/5/2009 concernant les actionnaires ayant opté pour souscrire à cette augmentation du capital;
- De procéder à la modification corrélative des statuts de la Société ;
- De manière générale, de prendre toutes les mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de ladite augmentation de capital.

A TITRE ORDINAIRE

DOUZIEME RESOLUTION

Comme conséquence des précédentes résolutions, l'Assemblée Générale constate la démission de l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire en fonction, à savoir :

Conseil de Surveillance :

- Monsieur Mustapha BAKKOURY, Président du Conseil de Surveillance
- Monsieur Charles MILHAUD, Vice Président du Conseil de Surveillance ;
- Monsieur Khalid ALIOUA, Vice Président du Conseil de Surveillance ;
- Monsieur Michel GONNET ;
- Monsieur Hassan BOUBRIK ;
- Monsieur Obaid AMRANE ;
- Massira Capital Management, représentée par Monsieur Mustapha LAHBOUBI ;
- HOLMARCOM, représenté par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH ;
- Monsieur Mohammed Amine BENHALIMA.

Directoire :

- Monsieur Ali HARRAJ, Président par intérim du Directoire ;
- Monsieur Saïd LAFTIT, membre du Directoire du CIH en qualité de Directeur Général ;
- Monsieur Gilles THERRY, membre du Directoire du CIH en qualité de Directeur Général.

L'Assemblée Générale les remercie pour les bons soins qu'ils ont apportés à la gestion des affaires sociales. Elle leur donne à cet égard quitus plein, entier, définitif et sans réserve depuis leur nomination jusqu'à ce jour.

TREZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, à compter de ce jour, en qualité de membres du Conseil d'administration, pour une durée de six (6) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2014 :

- Monsieur Mustapha BAKKOURY ;
- Monsieur Charles MILHAUD ;
- Monsieur Michel GONNET ;
- Monsieur Hassan BOUBRIK ;
- Monsieur Khalid ALIOUA ;
- Monsieur Obaid AMRANE ;
- Massira Capital Management, représentée par Monsieur Mustapha LAHBOUBI ;
- HOLMARCOM représenté par Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH ;
- Monsieur Mohammed Amine BENHALIMA,

Les personnes ci-dessus nommées es nom et es qualité, présentes à l'Assemblée, déclarent accepter leur nomination en qualité de membres du Conseil d'administration de la société et remplir les conditions légales et statutaires requises pour l'exercice de ses fonctions.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'accomplir les formalités légalement requises partout où besoin sera.



القرض العقاري و السياحي
Crédit Immobilier et Hôtelier

Etat A1 : Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH relatifs à l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX :

Les états de synthèses sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse du Crédit Immobilier et Hôtelier est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2. CREANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE :

Présentation générale :

• Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation crédits immobiliers et autre crédits pour la clientèle.

• Les crédits de trésorerie, à l'équipement et immobiliers au titre de 2007 ont été retraités pour tenir compte de la recommandation de Bank Al Maghrib relative à la classification des découverts accordés aux promoteurs immobiliers (acquisition terrain et découverts) au niveau de la rubrique « crédits immobiliers ».

• Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondant à des engagements de financement et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds. Il est à noter que les garanties hypothécaires reçues en couverture des crédits ne sont pas comptabilisées compte tenu des difficultés liées à leur transcription dans les comptes hors bilan, seules les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits sont en enregistrées en hors bilan.

• Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance :

• Les créances en souffrances sont comptabilisées conformément à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, la Banque provisionne certaines créances, dont le processus d'apurement est jugé suffisamment avancé, sur une base économique s'appuyant sur l'estimation de leur potentiel de recouvrement.

• Le poste « autres crédits » englobe les créances en souffrance déduction faite des provisions et des agios réservés.

• Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb, classés en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50% pour les créances douteuses ;
- 100% pour les créances compromises.

Les estimations des garanties sont effectuées pour l'essentiel en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation de certains gages importants en valeur. Il est à noter que le CIH retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/externes/Judiciaires)

• Conformément à la démarche présentée au Conseil de Surveillance tenu à Agadir en février 2008, qui consiste à l'étalement du reliquat y compris les grands comptes sur les 3 exercices à venir en dotant 50%,30% et 20% respectivement en 2008,2009 et 2010, la Banque a constitué au 31/12/2008 une dotation aux provisions complémentaire de 50% des risques nets relatifs aux crédits grands comptes classés compromis à l'entrée en vigueur de la circulaire 19 de BAM relative à la classification et au provisionnement des créances (192 MDH au titre des grands comptes et 53 MDH au titre des crédits à l'habitat).

• Les créances en souffrance sont constituées de l'ensemble des encours dus par les débiteurs dont un engagement au moins présente un risque de crédit avéré.

• Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine.

• Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés.

• Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords

transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires.

• Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...) leur permettant de redevenir saines.

• Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque.

• Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

3. PORTEFEUILLE DE TITRES :

• Les opérations sur titres sont comptabilisées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

• Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature et en fonction de l'intention et la durée de détention (titre de créance ou titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

• La banque ne détient pas de titres de transaction au 31/12/2008.

• A leur date d'achat, les titres de placement sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais et coupon inclus.

• Les primes et décotes sur titres de placement correspondent à la différence éventuelle entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe. Elles font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres. L'étalement est pratiqué selon la méthode actuarielle pour les bons du Trésor.

• Les titres de placements sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent, Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

• Certaines participations hôtelières ont fait l'objet d'évaluations externes sur la base des informations disponibles. Ces évaluations ont servi de base pour leur valorisation au 31 décembre 2008 y compris les créances associées. Il est à noter que ces participations hôtelières font l'objet de processus transactionnels en cours qui devraient permettre le recouvrement au moins de leurs valeurs nettes comptables.

• Les plus- et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertises externes réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

5. DETTES A VUE ET A TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

6. LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste abrite les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent une provision pour risques généraux d'un montant de 169 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiées et non mesurables avec précision.

7. PRISE EN COMPTE DES INTERETS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Commissions

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.



ACTIF	PASSIF				
	dec-07	dec-08			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 073 927	1 604 586	Banques centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	116 584	474 606	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 332 408	1 003 784
* A vue	107 505	467 703	* A vue	833 094	41 892
* A terme	9 079	6 903	* A terme	499 314	961 892
Créances sur la clientèle	18 342 835	21 341 860	Dépôts de la clientèle	13 067 020	16 774 737
* Crédits de trésorerie et à la consommation	565 204	1 934 003	* Comptes à vue créditeurs	7 391 966	7 393 545
* Crédits à l'équipement	444 586	676 056	* Comptes d'épargne	1 764 066	1 879 485
* Crédits immobiliers	15 450 240	17 449 951	* Dépôts à terme	3 051 128	6 889 261
* Autres crédits	1 882 804	1 281 849	* Autres comptes créditeurs	859 861	612 447
Créances acquises par affacturage	-	-	Titres de créance émis	5 022 280	4 457 442
Titres de transaction et de placement	692 859	800 286	* Titres de créance négociables	-	-
* Bons du trésor et valeurs assimilées	511 123	620 405	* Emprunts obligataires	2 070 515	1 657 855
* Autres titres de créance	-	-	* Autres titres de créance émis	2 951 765	2 799 587
* Titres de propriété	181 736	179 882	Autres passifs	833 401	969 500
Autres actifs	537 134	804 298	Provisions pour risques et charges	144 421	349 599
Titres d'investissement	2 000	2 000	Provisions réglementées	-	-
* Bons du trésor et valeurs assimilées	2 000	2 000	Subventions, Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
* Autres titres de créance	-	-	Dettes subordonnées	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	264 919	266 473	* Écarts de réévaluation	-	-
Créances subordonnées	-	-	Réserves et primes liées au capital	2 182 336	15 094
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	Capital	-	2 182 336
Immobilisations incorporelles	62 106	63 732	Actionnaires: Capital non versé (-)	-	-
Immobilisations corporelles	791 383	867 325	Report à nouveau (+/-)	1 113 789	68 552
			Résultat nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
			Résultat net de l'exercice (+/-)	1 415 669	404 120
Total de l'Actif	22 883 746	26 225 166	Total du Passif	22 883 746	26 225 166

BILAN

ETAT DES RÉSULTATS DE GESTION

DESIGNATIONS	décembre-07	décembre-08
ENGAGEMENTS DONNES	2 773 865	2 640 469
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 142 409	2 321 846
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	306 441	318 623
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	325 015	0
ENGAGEMENTS RECUS	1 562 786	2 104 851
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 355 868	2 104 851
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	206 919	0

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

	déc-07	déc-08
+ Intérêts et produits assimilés	1 781 237	1 757 789
- Intérêts et charges assimilés	555 354	599 620
MARGE D'INTERET	1 225 883	1 158 169
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	128 268	135 294
- Commissions servies	1 334	2 219
Marge sur commissions	126 934	133 075
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	0	-3 134
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-8 579	11 407
+ Résultat des opérations de change	10 733	9 895
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0
Résultat des opérations de marché	2 153	18 168
+ Divers autres produits bancaires	49 539	43 236
- Diverses autres charges bancaires	23 096	25 318
PRODUIT NET BANCAIRE	1 381 384	1 327 330
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-137 130	7 591
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	24 774	275 030
- Autres charges d'exploitation non bancaire	1 615	425
- Charges générales d'exploitation	629 813	689 452
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	637 600	920 074
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	690 336	-144 457
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	117 017	-246 064
RÉSULTAT COURANT	1 444 953	529 554
RÉSULTAT NON COURANT	-19 272	-10 224
- Impôts sur les résultats	10 012	115 210
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 415 669	404 120

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

DESIGNATIONS	EN KDH	
	dec-07	dec-08
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 977 680	2 003 153
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	20 692	13 659
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 742 416	1 736 065
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	19 102	8 065
Produits sur titres de propriété	49 440	43 165
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Commissions sur prestations de service	117 960	126 500
Autres produits bancaires	28 068	75 699
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	596 295	675 823
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	24 356	88 219
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	175 461	203 702
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	355 538	307 699
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Autres charges bancaires	40 941	76 202
PRODUIT NET BANCAIRE	1 381 384	1 327 330
Produits d'exploitation non bancaire	24 774	282 621
Charges d'exploitation non bancaire	1 615	136 231
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	629 813	689 452
Charges de personnel	305 417	350 175
Impôts et taxes	12 596	14 340
Charges externes	204 944	210 938
Autres charges générales d'exploitation	44 803	50 285
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	62 053	63 714
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	1 559 547	973 585
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	303 188	454 086
Pertes sur créances irrécouvrables	1 003 939	236 720
Autres dotations aux provisions	252 421	282 779
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	2 229 770	718 670
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	1 997 462	543 496
Récupérations sur créances amorties	0	0
Autres reprises de provisions	232 308	175 374
RÉSULTAT COURANT	1 444 953	529 554
Produits non courants	0	0
Charges non courantes	19 272	10 224
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 425 681	519 330
Impôts sur les résultats	10 012	115 210
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 415 669	404 120

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	31/12/2007	31/12/2008
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 415 669	404 120
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	62 053	63 714
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	187 130	0
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	0	145 000
+ Dotations aux provisions réglementées	0	0
+ Dotations non courantes	0	0
- Reprises de provisions	232 308	172 521
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	20 725	248 353
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	1 615	425
- Plus-values de cession des immobilisations financières	0	7 591
+ Moins-values de cession des immobilisations financières	0	135 806
- Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
± CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 413 434	328 689
- Bénéfices distribués	-	218 232
± AUTOFINANCEMENT	1 413 434	100 457



ENGAGEMENTS	(en milliers MAD)	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	2 984 342	2 448 830
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmées		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	2 321 846	2 114 891
Crédits documentaires import	944	853
Acceptations ou engagements de payer	2 945	328
Ouvertures de crédit confirmées	2 317 857	2 289 824
Engagements de substitution sur émission de titres		151 366
Engagements irrévocables de crédit-bail		279
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits donnés		
Autres cautions, avais et garanties donnés		
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	343 340	333 960
Garanties de crédits donnés	8 005	
Caution et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties donnés	313 133	306 441
Engagements en souffrance	22 112	27 518
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	2 184 881	1 355 868
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmées		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 184 881	1 355 868
Garanties de crédits	2 104 851	1 355 868
Autres garanties reçues		
Totaux	4 789 883	3 804 718

CAPITAUX MOYENS	MONTANT	Taux de rendement MOYEN	COUT MOYEN
Encours moyen des emplois (créances sur la clientèle)	21 174,30	8,20	
Encours moyen des ressources	13 609,03		1,46

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	42 560	
- Dividendes sur titres OPCVM		
- Dividendes sur autres titres de propriétés		
- Autres produits sur titres de propriété	42 560	
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	605	
- Dividendes sur titres de participation	605	
- Dividendes sur participations liées		
- Autres produits sur titres de propriété		

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CREDIT	CLIENTELE	
COMMISSIONS RECUS		135 293	
Commissions sur fonctionnement de compte		33 385	
Commissions sur moyens de paiement		27 977	
Commissions sur opérations de titres		313	
Commissions sur titres en gestion/en dépôt		5 786	
Commissions sur prestations de service sur crédit		47 412	
Produits sur activités de conseil et d'assistance			
Autres produits sur prestations de service		11 626	
Commissions sur moyens de paiement			
Commissions de placement sur le marché primaire			
Commissions de garantie sur le marché primaire			
Commissions sur produits dérivés			
Commissions sur opérations de change virement		2 277	
Commissions sur opérations de change billet		6 517	
COMMISSIONS VERSEES		2 219	
Charges sur moyens de paiement		2 219	
Commissions sur achat et vente de titres			
Commissions sur droits de garde de titres			
Commissions et courtages sur opérations de marché			
Commissions sur engagements sur titres			
Commissions sur produits dérivés			
Commissions sur opérations de change virement			
Commissions sur opérations de change billets			

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
ENGAGEMENTS DONNES		
Titres achetés à réméré		
Titres à livrer		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		
ENGAGEMENTS RECUS		
Titres vendus à réméré		
Titres à recevoir		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		

NEANT

DÉBITES ET CREDITES SUR INSTRUMENTS DERIVES		(en milliers MAD)
Débit	Credit	
Débités de change à terme		
Débités à recevoir		
Débités à livrer		
Débités à livrer		
Débités à recevoir		
Dont swaps financiers de devises		
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		

NEANT

ACTIF	31/12/2008					
	12/08/08	18/08/08	01/10/08	01/10/08	01/10/08	31/12/08
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 963					6 963
Créances sur la clientèle	3 700	188 862	5 485 947	4 938 371	8 827 343	28 488 588
Titres de créance			638 406			638 406
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilés						
TOTAL	12 066	188 862	6 115 862	4 938 371	8 827 343	21 804 197
PASSIF	405 815	1 983 876	6 082 883	3 963 884	1 822 906	13 988 878
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	448		852 000	3 967		904 412
Dettes envers la clientèle	385 827	1 524 373	4 798 571	2 005 906		8 782 974
Titres de créance émis	19 840	68 945	344 912	1 943 827	1 822 906	4 298 485
Emprunts subordonnés						
TOTAL	405 815	1 983 876	6 082 883	3 963 884	1 822 906	13 988 878

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	10 770
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	54 244
Créances sur la clientèle	
Autres actifs	
Titres de participation et emplois assimilés	
Créances subordonnées	
TOTAL ACTIF	65 014
PASSIF :	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 834
Dépôts de la clientèle	13 447
Autres passifs	
TOTAL PASSIF	15 281
HORS-BILAN :	
ENGAGEMENTS DONNES	11 983
ENGAGEMENTS RECUS	



(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Gains sur titres de transaction	-	-
Perte sur titres de transaction	3 134	-
Résultat sur titres de transaction	3 134	-
Plus-values de cession sur titres de placement	11 407	-
Moins-values de cession sur titres de placement	-	-
Résultat sur titres de placement	11 407	-
Produits sur engagement sur titres	-	-
Charges sur engagement sur titres	-	-
Résultat sur engagements sur titres	-	-
Produits sur engagement sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-	-
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	53 499	-
Charges sur opérations de change	43 604	-
Résultat sur opérations de change	9 895	-

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pénalités et débits	-	-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	4 517	-
Diverses autres charges générales d'exploitation	173	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	63 714	-
Immobilisations incorporelles d'exploitation	5 538	-
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-
Immobilisations corporelles d'exploitation	39 790	-
Immobilisations corporelles hors exploitation	18 086	-
Prov. p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
Prov. p/immobilisations incorporelles hors exploitation	300	-
Prov. p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
Prov. p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	9 434	-
Divers autres produits bancaires	71	-
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	-
Produits des exercices antérieurs	-	-
Divers autres produits bancaires	71	-
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	9 363	-
Autres charges bancaires	27 248	-
Divers charges sur titres de propriété	53	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Autres charges sur opérations sur titres	-	-
Autres sur prestations de services	-	-
Divers autres charges bancaires	25 265	-
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	25 177	-
Produits rattachés	-	-
Charges des exercices antérieurs	-	-
Divers autres charges bancaires	88	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	1 928	-
Produits d'exploitation non bancaires	282 621	-
Produits sur valeurs et emplois assimilés	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	7 591	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	248 353	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
Produits accessoires	1 734	-
Subventions reçues	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	24 843	-
Charges d'exploitation non bancaires	136 230	-
Charges sur valeurs et emplois assimilés	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	135 806	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	424	-
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	454 088	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	453 480	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	-
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	-
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	-
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	608	-

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges de personnel	350 175	-
Salaires et appointements	126 798	-
Primes et Gratifications	87 734	-
Autres rémunérations du personnel	52 110	-
Charges d'assurances sociales	42 779	-
Charges de retraite	21 369	-
Charges de formation	12 514	-
Autres charges de personnel	6 871	-
Impôts et taxes	14 340	-
Taxe urbaine et taxe d'édilité	5 335	-
Patente	8 200	-
Taxes locales	-	-
«Droits d'enregistrement	-	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	8	-
Taxes sur les véhicules	171	-
Autres impôts et taxes, droits assimilés	626	-
Charges extérieures	101 957	-
Loyers de crédit-bail	-	-
Loyers de location simple	11 941	-
Frais d'entretien et de réparation	23 539	-
Rémunération du personnel intérimaire	-	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	53 647	-
Primes d'assurance	702	-
Frais d'actes et de contentieux	1 794	-
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	10 334	-
Transport et déplacement	108 981	-
Transport et déplacement	8 516	-
Mission et réception	2 300	-
Publicité, publication et relations publiques	33 269	-
Frais postaux & de télécommunication	28 469	-
Frais de recherche et de documentation	1 404	-
Frais de conseil et d'assemblée	172	-
Dons et cotisations	8 947	-
Fournitures de bureau et imprimés	5 917	-
Autres charges externes	19 987	-
Autres charges d'exploitation	50 285	-
Frais préliminaires	31 794	-
Frais d'acquisition d'immobilisation	13 682	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	119	-

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pertes sur créances irrécouvrables	236 720	-
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	168 443	-
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	68 277	-
Autres dotations aux provisions	282 779	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	282 779	-
Dotations aux provisions réglementées	-	-
Dotations aux autres provisions	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance	546 348	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	536 531	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	-
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	-
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	-
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	9 817	-
Récupération sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	172 521	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	135 806	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	4 604	-
Reprises de provisions pour autres risques et charges	32 111	-
Reprises de provisions réglementées	-	-
Reprises de provisions	-	-
Produits non courants	-	-
Reprises non courantes des amortissements	-	-
Reprises non courantes des provisions	-	-
Autres produits non courants	-	-
Charges non courantes	10 224	-
Dotations non courantes aux amortissements	-	-
Dotations non courantes aux provisions	-	-
Autres charges non courantes	10 224	-



VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité bancaire	1 327 330	920 074	519 330
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	1 327 330	920 074	519 330

2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- MAROC	1 327 330	920 074	519 330
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	1 327 330	920 074	519 330

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1) 31 décembre 2008
 Date d'établissement des états de synthèse (2) Mars 2009

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
 (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
Janvier 2009	Favorables Néant Défavorables Néant

ETATS DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS

Rubrique	dec-08		dec-07	
	Créance en souffrance	Provisions	Créance en souffrance	Provisions
Créances pré-douteuses	172 576	14 101	296 536	121 168
Créances douteuses	125 253	24 741	118 593	35 814
Créances compromises	4 576 876	3 696 731	5 166 514	3 568 785
TOTAL	4 874 705	3 645 573	5 581 642	3 725 767

EVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers de DH		
2 EME SEMESTRE 2008	1 EME SEMESTRE 2008	2 EME SEMESTRE 2007
1 035 047	952 854	1 046 208

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 2 670 103 dont un bénéfice de KMAD 404 120.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que

REPARATION DU CAPITAL SOCIAL

Mont des titres en circulation au 31/12/08	Mont des titres en circulation au 31/12/07	Mont des titres en circulation au 31/12/06
14 621 653	14 621 654	67 000
982 051	981 848	4 500
763 818	756 055	3 465
763 818	756 067	3 465
523 761	0	0,00%
0	4 000	0,02%
0	1 000	0,0046%
4 168 252	4 702 738	21,55%
TOTAL	21 823 363	21 823 363

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUS

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
Report à nouveau		Réserves légales	15 604
Résultats nets en instance d'affectation	1 415 669	Autres réserves (FACULTATIVES)	
Résultats nets de l'exercice		Yardière	
Prélevements sur les réserves		Décotes	218 234
Autres Prélevements		Autres affectations	
		Report à nouveau	1 182 341
TOTAL A	1 415 669	TOTAL B	1 415 669

PASSIFS EVENTUELS

Dans le cadre du contrôle fiscal en cours, le CIH a reçu la première notification au titre de la période 2000 à 2004, à laquelle une réponse du CIH a été faite le 19 janvier 2009, cette réponse été caractérisée par le rejet en bloc de tous les motifs de redressement notifiés, la deuxième notification a été reçue le 06 mars 2009, le contrôle de la période 2005-2006 et 2007 fera l'objet d'une première notification courant 2009,

VALEURS ET SURETES REÇUES ET DONNEES EN GARANTIE

(en milliers MAD)			
Valuers et suretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature données couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et suretés réelles			
TOTAL		NON DISPONIBLE	

Valuers et suretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et suretés réelles			
TOTAL		NON DISPONIBLE	

l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2008 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les situations suivantes :

- a- La note de l'ETIC relative aux « passifs éventuels » fait état d'un contrôle fiscal des comptes du CIH, en cours au 31 décembre 2008.
- b- Les principes et méthodes que la banque applique pour l'évaluation de ses créances, titres et garanties, notamment les aspects relatifs aux décotes prévues par l'article n° 22 de la circulaire n° 19/G/2002 de BAM sont détaillés dans l'état A1 de l'ETIC.
- c- Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, la valeur économique réelle des principales participations hôtelières et créances rattachées est, selon le management, supérieure à leur valeur comptable au 31 décembre 2008.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Le 24 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit
 Associé

Coopers & Lybrand Maroc (SA)

Associé

